



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

UN BUDGET 2021 AXÉ SUR LA SAINTE GESTION DES FINANCES, L'ENVIRONNEMENT ET LE TRANSPORT ACTIF

Chelsea, 15 décembre 2020 – Lors d'une séance extraordinaire tenue ce soir, le conseil municipal a adopté à l'unanimité un budget équilibré de 21,3 M\$ comprenant un gel de la taxe foncière sur le compte annuel pour une résidence moyenne. Le taux de la taxe est maintenant de 0,7457 \$ par 100 \$ pour le résidentiel et de 1,0536 \$ par 100 \$ pour le non résidentiel. Ce budget est principalement axé sur une saine gestion des finances, l'environnement et le transport actif.

Le dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation 2021-2022-2023 a démontré une hausse moyenne des évaluations imposables de 6 % toutes catégories distinctes. Le conseil a donc voté en faveur d'une diminution équivalente du taux de la taxe foncière, et ce, tant pour le résidentiel que pour le non résidentiel. À cela vient s'ajouter l'augmentation des revenus engendrée par les nouveaux développements ce qui permet d'en arriver à un gel de la taxe foncière pour une résidence moyenne.

Une saine gestion des finances

Une politique sur la gestion de la dette à long terme et des excédents accumulés a été adoptée en 2020 afin d'assurer des investissements intelligents, de limiter les nouvelles dépenses et de permettre un remboursement plus rapide des dettes existantes. Le tout, en gardant une marge de manœuvre pour résoudre les situations exceptionnelles qui pourraient subvenir. Pour y arriver, cette politique établit des ratios spécifiques en plus de fixer les cibles recherchées et les minimums ou maximums acceptables.

Tout au courant du processus budgétaire, une attention particulière a été portée au respect de cette politique. Le conseil s'est assuré de respecter les ratios établis et de réaliser ses projets d'investissements en limitant l'augmentation de la dette à long terme. Au total, c'est près de 1 M\$ des dépenses d'investissement qui a pu être payé comptant et qui ne sera donc pas ajouté à la dette.

Des investissements en environnement et en transport actif

Faits saillants

- Création du Fonds vert municipal qui permettra à la Municipalité et à des organismes ou des résidents d'obtenir un levier financier et un soutien municipal pour des initiatives environnementales, de développement durable ou de transport actif - 150 000 \$
- Révision du plan d'urbanisme - 78 000 \$
- Création de deux sentiers de transport actif au centre-village et entretien des sentiers existants – 64 000 \$
- Construction d'une infrastructure pour les jeunes et élaboration d'un lieu de rassemblement pour les adolescents - 10 000 \$



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

- Finalisation du sentier communautaire et consultation publique en ligne pour l'accès à la rivière - 21 000 \$
- Étude sur la dégradation des chemins et étude sur les besoins à venir en termes de services et d'infrastructures au centre-village - 150 000 \$

Le budget comprend également près de 4 M\$ alloués au remboursement du service de la dette et 6,2 M\$ en salaire et avantages sociaux. Le reste du budget constitue des dépenses liées au fonctionnement normal de la Municipalité et au maintien des services offerts aux citoyens.

« Le budget que nous venons d'adopter reflète bien les priorités de ce conseil et de la communauté. Avec des investissements principalement en environnement et en transport actif, nous nous assurons de mettre de l'avant des gestes concrets en ce sens pour la prochaine année, mais également pour les années futures. Je suis également très heureuse de pouvoir annoncer un gel de la taxe sur le compte annuel pour une résidence moyenne. Je tiens à remercier le conseil municipal pour leur travail sur ce quatrième et dernier budget de fonctionnement. Merci également au personnel municipal qui a participé activement à la réalisation de ce budget, et ce, dans des conditions bien différentes en raison de la COVID-19. » Caryl Green, mairesse

Plan triennal d'immobilisation 2021-2022-2023

Le conseil municipal a adopté son Plan triennal d'immobilisation (PTI) pour les années 2021-2022-2023 le 3 novembre dernier. Il comprend des investissements de 20 258 385 \$ divisés en phases annuelles.

Projets prioritaires

- Divers travaux sur le sentier communautaire prévus (575 000 \$)
- Travaux de réfection sur le chemin du Lac Meech (1,9 M\$)
- Travaux de réfection sur le chemin de la Rivière (10,3 M\$)

Pour plus d'information sur le budget et le PTI, visitez le chelsea.ca/budget.

-30-

Pour information :

Caryl Green
Mairesse
613 355-7566
c.green@chelsea.ca

Maude Prud'homme-Séguin
Responsable des communications
819 827-6215
m.seguin@chelsea.ca